



# L'info des Centrales Villageoises Rance Emeraude

N° 1 Décembre 2021

## Agenda

### Conférence de presse

Samedi 11 décembre à 11 h  
Mairie de Plouër-sur-Rance  
**Venez nombreux pour la photo !**

### Marché de Noël

Dimanche 19 décembre 10h-18h  
Plouër-sur-Rance

### Soirée sur l'énergie

Samedi 8 janvier 20h30  
Saint-Lunaire salle J Rochefort  
organisée par Saint-Lunaire en transition et éTé.  
CVRE y présentera ses projets

## Les projets citoyens en France

250 projets  
21000 actionnaires  
34 M€ investis  
525 collectivités  
514 Gwh par an  
dont 170 en photovoltaïque



## La SAS CVRE est créée

C'est avec grand plaisir que nous vous annonçons la création officielle de CVRE (Centrales Villageoises Rance Emeraude), le 5 novembre dernier, société par actions simplifiée (SAS) à capital variable. Seize fondateurs et l'association ETE (Emeraude Transition Energétique) en ont été à l'origine. Nous sommes ainsi la 57ème société Centrales Villageoises créée en France. La Bretagne en compte 4.

Mais déjà la famille s'agrandit, avec l'arrivée de l'association CIDRE (Citoyens investis pour le développement responsable et l'écologie) et de plusieurs habitants de Plouër-sur-Rance (voir page 2). Notre objectif est maintenant de réaliser en 2022 l'installation et le démarrage de production d'une première grappe de panneaux PV.

## Rejoignez nous !

En parallèle de la création de la société, nous avons poursuivi activement le travail de prospection et de propositions, notamment en direction des communes et des Syndicats d'Energie de notre territoire : communes situées à l'intérieur du futur **parc naturel régional Vallée de la Rance – Côte d'Emeraude**. Plusieurs projets de panneaux PV sur toitures (bâtiments publics et privés) sont déjà identifiés, à Saint Lunaire, Trémereuc, Plouër-sur-Rance... Ceci permet d'envisager la réalisation de plusieurs projets en 2022.

Pour tout cela, nous avons besoin dès à présent de la participation de tous nos sociétaires et « sympathisants », et il n'est pas besoin d'être un spécialiste des panneaux photovoltaïques pour être utile. Nous allons fonctionner en **groupes de travail, ouverts à tous**, qui seront coordonnés par le Conseil de Gestion de notre société. Pour participer, contactez-nous à l'adresse suivante : [rance-eneraude@centralesvillageoises.fr](mailto:rance-eneraude@centralesvillageoises.fr). Toutes les compétences et bonnes volontés sont utiles et bienvenues.

## Comment ça marche ?

Le financement de nos projets sera assuré par des fonds propres et un emprunt bancaire. Les fonds propres vont provenir majoritairement des sociétaires citoyens, mais aussi de la participation des syndicats d'Energie et d'entreprises locales, et, nous l'espérons, des collectivités locales. La campagne publique de souscription sera lancée prochainement, dès que les projets seront un peu plus avancés. Nous chercherons à atteindre un montant de fonds propres de 65 000 €. **Mais dès à présent, rejoindre notre société est possible et toute personne intéressée peut souscrire « spontanément »**

(bulletin de souscription et document d'information disponibles sur notre site : <https://rance-eneraude.centralesvillageoises.fr/>).



## L'association CIDRE rejoint CVRE !

**Alain HUGUES, Président de CIDRE, nous présente les raisons de leur adhésion :**

Créée il y a dix ans L'association C.I.D.R.E.(Citoyens Investis dans le Développement Responsable et l'Écologie) de Plouër-Sur-Rance a dans son ADN un projet de toiture photovoltaïque citoyenne. Nous sommes adhérents du **réseau Taranis** depuis 2015.

Depuis, les bonnes idées sont restées dans les cartons mais les rapports du GIEC nous obligent, chaque année un peu plus, à prendre nos responsabilités.

Aussi, quand la nouvelle municipalité nous a mis dans la boucle d'un projet communal avec l'association « Emerald Transition Énergétique » nous avons réanimé un groupe de travail enthousiaste et pensé que les planètes commençaient à s'aligner : Volonté politique des élus, évolution des prises de conscience, mobilisation associative, progrès technologiques doivent nous permettre de mener à bien un projet significatif tant sur le plan de la production électrique que du potentiel pédagogique et de la faculté d'entraînement qu'il représente.

Une première réunion avec éTÉ nous a impressionné par le travail sérieux accompli. Elle a immédiatement mis nos deux associations au diapason des objectifs à atteindre et des valeurs qui nous animent dans une ambiance très cordiale.

La création de la Centrale Villageoise Rance Émeraude nous a paru comme une chance à saisir aussi bien en regard des difficultés du passé que du poids conséquent du projet à venir. Profiter de la force d'un réseau et de son expérience, c'est essentiel et d'autant plus facile qu'une grande partie du travail a déjà été réalisée : Nous n'avons plus qu'à prendre le train en marche !

Du travail il y en a encore bien plus devant c'est sûr ! Mais c'est avec une sincère bonne volonté que nous vous rejoignons pour nous y attaquer.

## Pourquoi souscrire à nos projets ?

Souscrire au bénéfice des projets portés par notre SAS, c'est participer à répondre aux besoins énergétiques du territoire, en s'appuyant sur une gestion locale d'une ressource locale et renouvelable. Les retombées économiques attendues (réduction de l'énergie importée, produit de la vente des kWh, emplois nouveaux, ...) bénéficient majoritairement au territoire. Ceci contribue à la cohésion sociale et territoriale, et à la sensibilisation de la population aux questions énergétiques.



L'ADEME (Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie) et l'association **Energie Partagée** ont publié une étude montrant que pour 1 euro investi dans un projet citoyen d'Énergies Renouvelables, 2,5 euros profitent au tissu économique local (grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement, ...).

On déplore souvent que la transition énergétique soit toujours remise à plus tard. Alors, à l'heure où les questions de l'urgence climatique et du développement local deviennent des préoccupations majeures, quoi de plus satisfaisant que de participer concrètement à faire avancer les choses, ici et maintenant, en confortant un projet collectif à gouvernance citoyenne ? N'hésitons donc plus à rejoindre ce projet collectif et solidaire, avec l'objectif d'une large participation des citoyens.

A titre d'exemple, le nombre de sociétaires des CV déjà existantes et en phase d'exploitation est de 120 en moyenne (de 100 à 250). Parlez-en autour de vous !!



## Le réseau des Centrales Villageoises

Les Centrales Villageoises en France c'est 57 territoires, 7 régions, 11 M€ d'investissement, 5300 actionnaires.

## Et si on parlait technique ?

... avec



### Et si on parlait technique ?

Souvent, au cours des réunions publiques, ce sont les mêmes questions qui reviennent : sur le coût du photovoltaïque, la provenance des panneaux, leur empreinte carbone, les possibilités de recyclage en fin d'usage. Questions pertinentes lorsqu'on se préoccupe de transition énergétique

Mais une difficulté que nous rencontrons aussi dans nos échanges est la persistance d'idées fausses ou de concepts erronés qui nuisent au final aux projets d'équipements solaires, et qui maintiennent une partie de l'opinion dans ses hésitations ou ses refus.

C'est pourquoi nos amis des Centrales Villageoises Ouest Cornouailles ont inauguré cette rubrique technique dans laquelle ils tentent d'apporter les éléments de réponse attendus et le cas échéant, de démonter les idées fausses.

Nous les remercions de nous permettre de relayer cette rubrique que nous avons trouvée utile et intéressante .

Merci à eux !

**Aujourd'hui, la question des terres rares qu'utiliserait la technologie photovoltaïque**

## Y a-t-il des terres rares dans les panneaux ???

Comme tout produit industriel, une cellule photovoltaïque est constituée de divers matériaux dont l'extraction n'est pas neutre du point de vue environnemental et social. Il est donc prudent de s'en occuper mais il convient cependant de rétablir un certain nombre de vérités et d'apporter un démenti formel aux affirmations des détracteurs de l'énergie solaire qui n'hésitent pas à utiliser quelques arguments contestables :

« - La technologie photovoltaïque utiliserait des "terres rares", présentant l'inconvénient de sacrifier l'environnement et de générer une tension sur les approvisionnements en matériaux de base.  
- La présence de métaux rares dans les panneaux rendrait leur recyclage impossible ou coûteux. »

Plusieurs études publiées récemment (\*) sont venues invalider ces argumentaires, Démarrant ces idées reçues, l'ADEME rappelle que les technologies solaires photovoltaïques actuellement commercialisées ne contiennent aucune terre rare. Certaines utilisent des métaux qui peuvent être critiques, comme le tellure, le cadmium, l'indium ou encore l'argent, mais il ne s'agit pas de terres rares. Les technologies « couches minces » utilisant du tellure, du cadmium et de l'indium restent largement minoritaires sur le marché du photovoltaïque, les technologies au silicium (qui n'est ni une terre rare, ni un matériau critique en terme de risques sur les approvisionnements) représentant 80 à 90 % du marché.

### Pas de terres rares dans les panneaux photovoltaïques

Et c'est Greenpeace qui le confirme : " La très grande majorité des panneaux solaires sont constitués de silicium cristallin, élément que l'on extrait du sable ou du quartz et qui, comme le verre, est 100 % recyclable. D'autres technologies photovoltaïques ont recours à des métaux rares et controversés (et non des « terres rares »), mais elles concernent moins de 10 % du marché. Des cellules de 3e génération constituées de molécules organiques sont aussi à l'étude.

Dans le monde, la principale source de consommation des éléments appelés "terres rares" revient au matériel des nouvelles technologies de l'information : tablettes, smartphone, etc... Cette consommation est inquiétante car l'extraction minière de ces éléments cause des dégâts sociaux et environnementaux. Mais pour le coup, les panneaux solaires n'y sont pour rien. Quant au recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie, il s'est considérablement amélioré : les panneaux PV, qu'ils aient été construits en Chine ou en Europe, sont recyclables entre 95 et 99 % pour la plupart des constructeurs. (le point sur la filière PV Cycle dans le prochain bulletin) Sources (\*): Etudes de l'ADEME et Note de Greenpeace:

[https://tecsol.blogspot.com/files/ademe\\_fiche\\_technique\\_terres\\_rares\\_energie\\_renouvelable\\_stockage\\_energie\\_2019.pdf](https://tecsol.blogspot.com/files/ademe_fiche_technique_terres_rares_energie_renouvelable_stockage_energie_2019.pdf)

<https://www.greenpeace.fr/impact-environnemental-solaire>

**A bientôt !**